



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 13 novembre 2017

Présidente : Martine GRANOTTIER

Vice-Président : Arsène MEYER

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

➡ DISPOSITIF ETOILES

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION « DISPOSITIF ÉTOILES » - CAMPAGNE BIANNUELLE 2018-2020

Nous avons le plaisir de vous annoncer que La Commission dispositif Etoiles, lors de sa réunion du 16 octobre 2017, a décidé de repousser la date limite de retour des questionnaires du dispositif étoiles remplis au **30 novembre 2017**.

Nous vous rappelons que l'affichage au siège de votre club du « Certificat Officiel du DLR » indiquant le nombre d'étoiles obtenu, même si vous n'en décrochez que deux voire une seule, atteste de votre volonté d'agir pour que vos adhérents soient bien encadrés et bien protégés.

Diriger un « **CLUB ÉTOILÉ** » est la démonstration d'une démarche dynamique, volontaire et responsable vis-à-vis des licenciés de ce club.

En résumé, nous vous invitons vivement à remplir et à retourner ce questionnaire dont le contenu vous permettra d'évaluer votre maîtrise des risques et des dangers encourus par tous au cours de l'ensemble des manifestations footballistiques que vous organisez.

La Commission vous remercie par avance pour la suite donnée et vous souhaite une excellente saison.

Le questionnaire et la notice explicative vont être envoyés par mail à chaque club.

➡ RAPPEL

LA COMMISSION PSEM VOUS RAPPELLE QU'IL EST INTERDIT DE SERVIR DES BOISSONS DANS DES BOUTEILLES EN VERRE ET D'UTILISER DES GOBELETS EN PLASTIQUE.

➡ RETOUR QUESTIONNAIRE « DISPOSITIF ETOILES »

AMPLEPUIS

AS VALSONNE

US MEYZIEU

USEL FOOT

VAL LYONNAIS

ST ALBAN DE ROCHE

CHASSIEU DECINES FC

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- Rencontre CHASSE SUR RHONE / FC CHAPONNAY MARENNE U17 : Pour rappel, en cas d'absence d'un arbitre officiel, c'est le club qui se déplace, en l'occurrence Chaponnay Marennes qui arbitre la rencontre et ce pour les 2 périodes, en aucun cas on ne peut changer d'arbitre en 2^{ème} mi-temps (sauf blessure). Concernant les 2 bancs, un seul éducateur peut se lever pour donner ses consignes puis doit se rasseoir. Le comportement d'un éducateur de Chasse n'est pas acceptable, il n'a pas à rentrer sur le terrain durant une rencontre pour donner des consignes à ses joueurs.

- Rencontre CHAZAY / FC RIVE DROITE U17 : il est rappelé aux 2 équipes que les remplaçants doivent porter une chaussette sur le banc des remplaçants et au moment de l'échauffement. Dès lors que l'arbitrage de la rencontre a commencé avec un arbitre bénévole pour absence de l'arbitre officiel en début de match, cet arbitre bénévole doit arbitrer tout le match et ne doit pas céder le sifflet pour la 2^{ème} mi-temps même si l'arbitre officiel se présente. Rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Le protocole de fin de match doit être respecté même si la rencontre se passe bien.



- Rencontre RILLIEUX / CS OZON U17 : il est rappelé au dirigeant de CS OZON qu'il est interdit de « vapoter » sur le terrain durant une rencontre. Rencontre qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit. Feuille de route respectée. Bravo aux 2 équipes.
- Rencontre SC MACCABI / US VENISSIEUX Séniors : rencontre bien organisée qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Feuille de route respectée. Bravo aux 2 équipes.
- US EST LYONNAIS FOOT / US VAULX EN VELIN U17 : il est rappelé aux 2 équipes qu'une seule personne peut se lever durant la rencontre pour donner ses consignes. Rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Protocole de fin de match respecté.

RETOUR ATTESTATIONS FORMATION FEUILLE DE ROUTE

ST FORGEUX LA GIRAUDIERE FC VAL LYONNAIS

COURRIERS CLUBS

- Limonest Mr VIALLET : la commission PSEM se déplacera dans votre club pour une réunion sécurité le mercredi 6 décembre à 18h.
 - Francheville Mr Pinti Président : suite aux commentaires « délégués surprises » dans notre rubrique PSEM du PV 361, après vérification auprès du délégué surprise, il s'agit effectivement d'individus arrivés de l'extérieur avec des bouteilles en verre. Vous avez tout à fait le droit de servir de la bière dans des verres en plastique. Il s'agit bien d'une rencontre séniors D3 et non D5.
- Mr LA MATTINA éducateur de Chassieu Décines : courrier transmis à la commission de discipline.

FUSION

CA ST GEORGES et US BEAUJOLAIS VAUXONNE : mail de confirmation présence le 20/11/2017.

AUDITION

La commission PSEM a reçu le lundi 13 novembre à 18h30 pour le club de RILLIEUX : l'éducateur de la catégorie U17 Mr FERREIRA Fabrice, le directeur sportif Mr DAHA Karim

Pour le club de FCSO 69 le responsable sécurité du club Mr ANDRE. Lecture du rapport du délégué surprise est faite. Mr DAHA présente ses excuses au responsable du club de FCSO 69. L'éducateur de Rillieux indique avoir sensibilisé son équipe afin que de tels agissements ne se reproduisent plus.

RAPPORTS ET COURRIERS ARBITRES / OBSERVATEURS

- Mr Jean-Claude LEFRANC observateur d'arbitre sur la rencontre U19 D1 CRAPONNE / AS BRON le 11 novembre : il nous fait part du très bon état d'esprit qui s'est tenu tout au long de la rencontre tant entre les joueurs que sur les bancs. Il relève également la très bonne organisation de la rencontre par le club de CRAPONNE ainsi que le bon respect des consignes de sécurité.
- Mr MARTIN SAID arbitre de la rencontre AS SORNINS / AMPLEPUIS Séniors : l'arbitre de la rencontre relève la bonne organisation de la rencontre et félicite les 2 équipes pour l'excellent état d'esprit qui s'est tenu durant toute la rencontre. La commission PSEM félicite à son tour les 2 équipes.
- Mr GUILLOT arbitre de la rencontre séniors AS BELLECOUR / AFC LATINO : l'arbitre informe du très bon accueil et de la bonne organisation de la rencontre par le club de BELLECOUR. La commission PSEM félicite le club de BELLECOUR.